



La démarche didactisée de la « dictée à l'expert » en FLE

Emmanuelle Canut, Professeur des Universités en Sciences du langage, Université Lille 3, UMR 8163 STL

Emmanuelle.Canut@univ-lille3.fr

La « dictée à l'expert » (ou « dictée à l'adulte ») est généralement présentée comme une démarche articulant l'apprentissage du langage oral et écrit, en particulier dans le cadre de la didactique du français langue première au niveau de la dernière année de l'école maternelle et du cours préparatoire (Brigaudiot 2000, Canut 2006, David 1991, Guillou 1988, Javerzat 2006, Lentin 1977 et 1998, Thévenaz 2004). Elle a aussi fait l'objet de recherches dans le cadre de la formation d'adultes dits illettrés (Delefosse 2002). Nous souhaitons ici faire état de l'expérimentation de cette démarche dans le cadre de la didactique du Français Langue seconde/étrangère pour amener les apprenants à passer de variantes langagières orales et écrites dans certains contextes de productions d'écrits à d'autres genres de discours. A travers quelques exemples, nous identifierons le rôle de l'adulte-expert (l'enseignant) dans la co-construction préalable du discours et dans la mise en œuvre de variantes langagières adaptées au type d'écrit à produire.